



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 114

FÉVRIER 2017

2017: CONFRONTATIONS MONDIALES ET DROITS DE L'HOMME EN DANGER

En Chine, à l'approche du XIX^e congrès du PCC, la tendance observée depuis quatre ans s'affirme. Le parti ne cesse de resserrer sa mainmise sur la presse, sur les autres médias, sur l'internet, sur les ONG étrangères; il ne supporte plus les défenseurs des droits de l'Homme. En Europe occidentale, l'issue des élections pour le pouvoir dans les deux premières puissances n'a jamais été aussi incertaine, ce qui sème le doute sur la solidité des démocraties, avec une montée un peu partout de l'extrême droite. Aux États-Unis enfin, les incertitudes sur les comportements présidentiels et les contacts avec la « démocratie » russe ajoutent encore à la perplexité.

L'année 2017 – comme probablement les suivantes – sera marquée par l'évolution des

relations sino-américaines. Les deux chefs d'État vont se rencontrer pour la première fois en juillet, lors du sommet du G20 à Hambourg. On ignore dans quel climat se déroulera la rencontre mais en attendant, comme l'a montré la conférence de Trump du 28 février, la Chine a deux raisons d'être soucieuse: la première, c'est la perspective de droits de douane protecteurs qui gêneraient ses ventes sur le marché américain; la seconde, c'est la progression du budget militaire des États-Unis, qui pourrait amener la Chine à s'engager dans des dépenses de recherche et d'armement dépassant ses capacités. Le supplément annoncé des dépenses américaines - 54 milliards de dollars - représente à lui seul l'équivalent du budget de défense nippon. Déjà du côté des

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



faucons chinois, on estime début mars, à l'ouverture des sessions parlementaires, que le budget militaire des années passées était trop serré et qu'il faudrait rehausser à 12 % la croissance projetée pour cette année.

LE CHOC DE DEUX AMBITIONS

Dans cette confrontation avivée, les États-Unis ne feront guère de cadeaux à la Chine dont ils continuent de dénoncer les « manipulations de change et les pratiques de dumping », qui, selon eux, priveraient d'emploi les Américains. En matière de sécurité, les deux pays s'affrontent à travers l'alliance militaire nippo-américaine, les troupes installées en Corée du Sud, la prolifération nucléaire de Corée du Nord et la liberté de navigation en Mer de Chine.

Les ambitions des deux hommes d'État sont en conflit ouvert : l'envie de « redonner sa grandeur à l'Amérique » est maintenant confrontée au « rêve chinois ». À usage interne, ce dernier terme est en effet à peu près l'équivalent de « redonner sa grandeur à la Chine », une grandeur qu'elle avait au fil des millénaires. Depuis la Conférence de Davos en ce début d'année, plusieurs déclarations diplomatiques ont mis en lumière cette rivalité et les risques d'un affrontement, liés aux nouvelles prétentions hégémoniques de la Chine.

A Davos d'abord, le chef du Parti Xi Jinping a suggéré que la Chine pourrait contribuer à maintenir l'ordre dans les échanges internationaux. Quelques jours plus tard, le 23 janvier, le directeur général du département des Affaires économiques internationales au sein du ministère des Affaires étrangères, Zhang Jun, affirmait que la Chine, si on le lui demandait, serait disposée à jouer en ce domaine, un rôle dirigeant.

Le 17 février, lors d'un séminaire sur la sécurité nationale, Xi Jinping affirme que la Chine doit « guider » le nouvel ordre économique mondial. Il ne s'agit plus simplement de « jouer un rôle » important dans la construction de cet ordre mondial. Ce rêve d'hégémonie, la Chine populaire ne l'avait encore jamais eu. Certes Mao Zedong avait des ambitions à l'échelle mondiale mais ce n'était pas de diriger la planète. Il désirait « seulement » être à la tête des révolutions du Tiers monde et dénoncer l'embourgeoisement soviétique. Deng Xiaoping ensuite voulait avant tout que la Chine s'imprègne des potentiels de l'Occident pour rattraper son retard ; il refusait qu'elle prenne la direction de quoi que ce soit et conseillait de ne jamais se mettre en avant. Les prédécesseurs immédiats de Xi Jinping, d'allure assez modeste, cherchaient à s'intégrer à l'ordre mondial et prétendaient plus ou moins en respecter les règles.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui : on est pour la première fois, avec Xi Jinping, en présence d'une volonté d'accéder à l'hégémonie mondiale. Il s'agit de tenir compte

de la puissance nationale accumulée tant sur le plan économique que militaire, de tirer parti du repli des États-Unis et de prendre place dans l'espace ainsi dégagé. Plus question désormais d'éviter les conflits, de rester à l'arrière, de se cantonner au débat d'idées et de s'occuper seulement des affaires du territoire. La Chine affirme son droit à codécider du monde et, s'il s'agit d'unifier le pays en englobant Taïwan, elle s'autorise à y procéder par la force ; quant aux îles disputées de la mer du Sud, elle y installe ses bases et renforce sa marine.

Cette affirmation à l'extérieur a un volet interne : depuis quelques mois, le chef de l'État et du Parti a haussé son statut. Il est le « noyau central » autour duquel il faut faire bloc et qui doit avoir le dernier mot. Ce terme de noyau, utilisé auparavant par Mao Zedong et Deng Xiaoping (et brièvement par Jiang Zemin) est extra statutaire et sans référence institutionnelle. Mao Zedong n'était pas chef de l'État ; Deng Xiaoping n'était que président de la Commission militaire du Comité central du Parti. Mais ils avaient le dernier mot en tout, comme aujourd'hui le voudrait Xi Jinping.

MESURE ET RELATIVITÉ DE LA PUISSANCE CHINOISE

Les prétentions de la Chine au vice-gouvernement du monde se sont affirmées après que son produit intérieur brut a dépassé celui du Japon et qu'elle n'a plus eu au-dessus d'elle que les États-Unis. Elle se targue maintenant d'être dans le monde la première puissance commerciale, la deuxième puissance économique et la troisième puissance militaire. Mais après tout, il s'agit d'un effet de masse lié à la démographie, qui n'a rien d'exceptionnel. Quand on est le pays le plus peuplé du monde, il est assez normal qu'on arrive au premier rang dans plus d'un secteur.

En 2015, avec 19 % de la population de la planète, elle ne fournit que 15 % du produit intérieur brut mondial, selon les statistiques de la Banque mondiale (10983 milliards de dollars sur 73502). Certains contestent ces chiffres et préfèrent les estimations en pouvoir d'achat (PPA) ; mais le résultat est encore plus médiocre avec 20778 milliards de P.I.B. en dollars sur un total mondial de 155752, soit une part de 13 % de production mondiale avec 19 % de population.

Quant au produit intérieur brut par habitant, malgré ses taux de croissance faramineux pendant des décennies et une absorption énorme et sans égale d'investissements étrangers, la Chine se situait au soixante-quatorzième rang mondial en 2015 selon le FMI, juste derrière la Roumanie, le Brésil, les Maldives, le Gabon et la Russie ; et très loin derrière ses voisins, la Corée du Sud et Taïwan. Et encore ne tient-on pas compte de l'extrême inégalité des revenus, qui a pour effet d'abaisser le niveau médian (le revenu du milieu) bien en dessous du

revenu moyen. On peut bien croire ici et là en Occident que la Chine est désormais un pays de classes moyennes, définitivement sorti de la pauvreté et riche au point de pouvoir racheter le monde entier ; mais dans l'Asie des environs, on ne s'y méprend pas : « *On peut tromper le ciel et tromper la terre, mais on ne peut cacher la vérité à ses voisins* ».

Première puissance commerciale, la Chine aurait aimé que sa monnaie occupe une place significative dans les échanges internationaux. Mais les échanges en yuan ne viennent qu'au sixième rang dans le monde car trop d'opacité entoure le mode de fixation des cours du renminbi pour inspirer pleine confiance aux négociateurs de contrats.

De fait, la Chine est structurellement tenue à un double langage. S'agissant de prendre position sur les marchés extérieurs, elle demande qu'on lui fasse place au nom de libéralisme et des règles de l'Organisation mondiale du commerce. Mais si les capitaux étrangers veulent entrer chez elle, alors elle excipe de ses droits souverains. Elle préserve son protectionnisme administratif, sa structure d'entreprises d'État, la domination généralisée d'un parti qui se situe partout au-dessus des lois, qui refuse une fois pour toutes les élections libres et qui encadre toute la société civile. Tel est son modèle et il faut l'accepter.

Le régime est contraint à ce double langage. Le rêve chinois ne peut s'accommoder d'une véritable mondialisation de l'économie nationale. D'abord parce que celle-ci se dissoudrait au sein de l'ensemble mondial et qu'elle y perdrait sa capacité de rêve ; ensuite, parce que la liberté des entreprises et l'accès aux informations qu'elle implique ruineraient le pouvoir politique du parti et détruiraient le régime.

Ainsi le pouvoir ne peut se maintenir qu'en refusant une mondialisation dont il se réclame quand elle le sert et en rejetant des principes démocratiques qu'il déclare instillés par l'étranger. Mais c'est aussi pourquoi il ne pourra se maintenir indéfiniment car pour perdurer, un régime a besoin d'être respecté à l'extérieur sur les plans de la liberté, de la culture et de la vie sociale et la Chine n'y parvient pas ; il a besoin à l'intérieur d'être aimé et de recevoir la confiance du peuple, alors que le pouvoir chinois refuse définitivement de vérifier dans les isolements qu'on veuille encore de lui. L'autocratie chinoise lui permet de tenir encore quelque temps, mais grâce à des procédés qui préparent sa chute.

Il faut à cet égard saluer la fermeté et la lucidité de l'Union européenne dont le communiqué sévère du 28 janvier condamne les tortures infligées aux avocats chinois. Il contraste avec l'empressement de la première ministre britannique, qui, sans doute inquiète des pertes de marché qui pourraient résulter du Brexit, a cru bon le 29 janvier d'exalter l'excellence des relations sino-britanniques à l'occasion du Nouvel an chinois ; elle a

rappelé que son pays était celui d'Europe qui accueillait le plus d'investissements de la République populaire et annoncé les débuts d'une « ère dorée » dans les relations bilatérales. Tout le monde heureusement ne se complaît pas dans ces flagorneries. L'ancien gouverneur de Hongkong Chris Patten faisait remarquer, la même semaine, que son pays risquait de « vendre son honneur » contre des accords commerciaux, en oubliant notamment les engagements pris autrefois pour Hongkong, en fermant les yeux sur les scandaleux enlèvements et séquestrations par Beijing de libraires du territoire (2015-2016) et en faisant silence sur le renforcement ininterrompu de la répression depuis 2012.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet	p. 05
Liberté religieuse	p. 05
Répression du mouvement démocratique	p. 06
Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité	p. 06
Condition ouvrière. Conflits du travail	p. 08
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.	p. 09
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 09
Question ouïgoure.....	p. 10
Question mongole.....	p. 10
Hongkong et Macao	p. 11
Taiwan	p. 11
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	p. 12
Informations diverses	p. 13
Documentation	p. 14

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base du taux de change lors de la diffusion de l'information.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

2 mars

Un vice-président de la Conférence consultative du peuple chinois a osé dénoncer dans un rapport la censure exercée sur l'internet. Luo Fuhe est vice-président du Parti démocratique progressiste, l'une des huit organisations non communistes auxquelles le régime accorde une petite place. Il s'exprimait à la veille des deux sessions parlementaires (Assemblée nationale et Conférence consultative) commencées le 3 mars. Il a dénoncé les difficultés d'accès aux sites de l'internet étranger, y compris lorsqu'ils ne contiennent aucun contenu « sensible » comme ceux des organisations internationales ou des universités étrangères. Il en résulte, écrit-il, de graves inconvénients pour les chercheurs nationaux qui doivent patienter parfois une demi-heure avant d'ouvrir une page payante de site universitaire. Quant aux entreprises étrangères opérant en Chine, ces difficultés d'accès à l'information ébranlent leur confiance dans l'avenir du pays.

(SCMP, 4 mars)

22 février

La Commission du parti pour la Discipline va envoyer des équipes d'inspection dans vingt-neuf des meilleures universités pour vérifier qu'elles suivent scrupuleusement la ligne officielle. Parmi les établissements figurent les prestigieuses Université de Beijing et Université Qinghua, situées dans la capitale. Chaque établissement d'enseignement supérieur est placé sous l'autorité d'un comité du parti, qui décide entre autres des nominations de professeurs et des thèmes de cours et de discussion. En 2013, sept sujets ont été écartés des débats nationaux et universitaires : les valeurs universelles, la liberté de la presse, le nihilisme historique, la séparation des pouvoirs, l'indépendance de la justice, la démocratie constitutionnelle, la société civile. En décembre 2016, le chef du Parti avait demandé aux universités d'être

des « forteresses » de la ligne du parti.
(SCMP, 23 février)

20 février

Le site Voix féministe en Chine est fermé pour trente jours. Il avait diffusé six jours auparavant la traduction d'un texte d'universitaires américains appelant à un combat commun contre la misogynie, l'homophobie et le racisme du président des États-Unis et à une grève internationale le 8 mars. Le motif de la suspension est que le site a « violé les lois chinoises ». Le pouvoir a manifestement voulu atténuer les critiques formulées contre D. Trump. Une directive gouvernementale en date du 13 janvier enjoignait tous les médias lorsqu'ils traitaient des États-Unis, de ne parler des relations des deux pays qu'en « utilisant les textes de l'agence Xinhua ». « Toutes les nouvelles concernant Trump doivent être traitées avec précaution. Les critiques non autorisées des paroles et des actions de Trump sont interdites ».

(SCMP, 22 février ; China Digital Times, 18 janvier)

8 février

Les autorités de la communication interdisent de diffuser un article rapportant une erreur de procédure hospitalière survenue le 26 janvier à Hangzhou (Zhejiang), erreur qui avait abouti à contaminer au moins cinq personnes avec le virus HIV.

(CDT, 9 février)

5 février

Les autorités demandent la suppression de toutes les rediffusions sur la toile d'une étude de l'Université de Beijing, selon laquelle la pollution de l'air par les particules PM2,5 aurait provoqué en 2013 260 000 morts supplémentaires dans trente et une villes.

(CDT, 6 février)

Liberté religieuse

18 février

Plusieurs milliers de fidèles, des dizaines de prêtres et plusieurs évêques de l'église clandestine ont assisté à Gangu (Gansu) aux obsèques de l'évêque « clandestin » Wang Milu. La police n'a pas gêné le déroulement des funérailles. L'évêque avait été incarcéré trois ans pendant la Révolution culturelle ; il était retourné en prison à plusieurs reprises par la suite, notamment de 1984 à 1993 pour « avoir reconnu une puissance extérieure, ennemie de la République populaire et d'avoir cherché à être reconnu d'elle » (le Vatican).

(Eglises d'Asie, 20 février)

11 février

On apprend l'expulsion en décembre-janvier de trente-deux missionnaires chrétiens sud-coréens installés, certains depuis des décennies, dans la région de Yanji (Jilin, près de la frontière nord-coréenne). Avec les familles, le nombre total des personnes concernées atteindrait 170. Une quarantaine de réfugiés nord-coréens auraient été rendus au régime de Pyongyang.

La décision apparaît à certains comme une mesure de rétorsion, après l'acceptation par Séoul du Système de Défense terminal

à haute altitude de l'armée américaine (THAAD). Le dispositif est supposé répondre au développement de la capacité d'attaque nucléaire de Corée du Nord ; en raison de la proximité du territoire chinois, Beijing y voit une menace pour sa propre sécurité. Le THAAD

devrait être déployé avant la fin de l'année. (Reuters, 11 février ; Eglises d'Asie, 20 février)

Répression du mouvement démocratique

15 février

Ouverture à Yanji (Jilin) du procès du militant d'origine coréenne Quan Ping (Kwon Pyong en coréen). Il est accusé « d'incitation à la subversion du pouvoir d'État » pour avoir porté un maillot de corps où le chef du parti Xi Jinping était implicitement comparé à Hitler, sous le terme Xitler. On lui reproche aussi sans doute les nombreux messages diffusés sur la toile où il osait critiquer le régime et apporter son soutien aux militants des droits civiques. Ses avocats ont été récusés par le tribunal qui s'est fondé sur une « décision » des parents de Quan Ping ; ils ne peuvent assister leur client. (RFA, 15 février)

7 février

Se fondant sur les articles de la Constitution qui garantissent le respect des droits de l'Homme et les libertés fondamentales et rappelant la ratification par la Chine de la Convention des Nations unies contre la torture et les mauvais traitements, un groupe de douze juristes, avocats et militants des droits civiques annonce la création de l'Alliance Chinoise contre la Torture. L'Alliance fait appel à tous, dans le pays et à l'étranger, pour que la Chine respecte la Convention contre la torture des Nations unies. A la date du 16 février, quelque huit cents juristes et militants chinois avaient rejoint l'Alliance. (China Change, 16 février)

Avocats. Appareil judiciaire. Criminalité

1^{er} mars

Dans une lettre adressée à quatre membres du Congrès des États-Unis, aux chefs d'État et premiers ministres allemands et français, les quatre épouses des avocats détenus Li Heping, Wang Quanzhang, Jiang Tianyong et Xie Yang¹ attirent l'attention sur les tortures subies par ces derniers et par le militant Wu Gan. Elles font état de l'absorption obligatoire de drogues, d'interrogatoires interminables, de privations de sommeil, de tortures, violences et sévices divers ainsi que de menaces quant à la vie et la liberté de membres de leur famille. Les informations ont été recueillies auprès d'avocats arrêtés en juillet 2015, codétenus et relâchés depuis. Les quatre épouses pressent les destinataires d'intervenir auprès des autorités chinoises. (China Change, 2 mars)²

1. Respectivement Mmes Wang Qiaoling, Li Wenzu, Jin Bianling et Chen Guiqiu. Elles parlent aussi au nom des autres épouses de détenus de juillet 2015 contraintes de se taire par suite de menaces.

2. Pour les autorités chinoises, ces informations sont toutes des fabrications destinées à attirer l'attention des médias étrangers et Jiang Tianyong lui-même en a admis la fausseté. (Reuters, 2 mars)

1^{er} mars

Les défenseurs de l'avocat Jiang Tianyong, qui ne peuvent rencontrer leur client depuis son arrestation le 21 novembre, s'indignent de l'entretien accordé au Global Times, journal du PCC Chen Jixue et Qin Chenshou y voient la volonté de faire oublier l'isolement illégal, le refus de contact avec l'extérieur et les mauvais traitements imposés à Jiang Tianyong ; ils affirment leur volonté d'intenter une action en justice pour non-respect des engagements pris par la Chine dans le cadre des Nations unies. S'agissant des tortures vraisemblablement infligées à l'avocat Xie Yang, Chen Jixue et Qin Chenshou protestent contre l'absence des défenseurs de Xie Yang ainsi que de tout expert indépendant dans le « groupe d'enquête » constitué par le pouvoir. Le rapport d'enquête qui en résultera ne répondra pas, affirment-ils, aux critères d'impartialité définis par la Convention des Nations unies contre la torture. (China Change, 2 mars)

14 février

Inculpation pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État » de l'avocat Wang Quanzhang. Il était détenu depuis le 10 juillet 2015 dans un lieu inconnu (placé selon la formule « en assignation à résidence dans un lieu

désigné»). Selon Chinese Human Rights Defenders, Wang Quanzhang comme Li Hepig, autre avocat arrêté dans le même temps, a subi diverses formes de torture – notamment des chocs électriques en cours d’incarcération. Li Wenzu, épouse de Wang Quanzhang, pense que les autorités lui refuseront, comme

à ses avocats, la visite de son mari, par crainte de révélations sur les tortures subies. Elle-même est soumise à surveillance par des caméras et par des policiers qui se sont installés dans le bâtiment où elle loge.
(SCMP, 16 février)

La campagne contre la corruption (suite)

28 février

Condamnation par un tribunal de Shenzhen à seize ans d’emprisonnement pour détournement de fonds et acceptation de pots-de-vin de l’ancien directeur du China Travel Service de Hongkong, Wang Shuaiting.

28 février

Remplacement du responsable de la lutte contre la corruption dans l’armée, le général Du Jincui, officiellement atteint par la limite d’âge mais suspecté d’avoir noué des liens trop étroits avec des chefs militaires condamnés pour malversations.

27 février

Ouverture à Guangzhou (Guangdong) du procès pour corruption de Song Lin, ancien président du groupe Ressources de Chine, société d’État ayant une base à Hongkong. La protection policière était nombreuse ; peu de médias ont pu assister à l’audience. Song Lin avait rang quasiment de vice-ministre ; il était détenu depuis avril 2014.

24 février

Le général Wang Xibing, ancien chef de l’Université militaire nationale, a abandonné son siège à l’assemblée nationale, à la suite de son implication dans une affaire de pot-de-vin. Il était lié à l’ancien vice-président de la Commission militaire du parti, décédé avant jugement et à l’ancien chef de la logistique militaire Gu Junshan, condamné à mort en 2015 avec suspension d’exécution de deux ans.

23 février

Un ancien vice-directeur du Bureau des Affaires de Taïwan, Zheng Lizhong, perd son siège à la Conférence nationale consultative, en raison de « problèmes économiques », termes euphémiques pour désigner la corruption. Zheng Lizhong était aussi le directeur adjoint de l’Association pour les relations dans le détroit de Taïwan.

22 février

Début du procès pour corruption du directeur adjoint du Bureau des Affaires de Taïwan Gong Qinggai. Il plaide coupable. L’enquête à son sujet avait commencé en janvier 2016. Au total, plus d’une douzaine de membres de ce Bureau des Affaires de Taïwan ont fait l’objet de recherches pour suspicion de corruption.

22 février

Condamnation à quinze ans d’incarcération pour corruption de Yang Dongliang, ancien responsable de la Sécurité du travail. Il avait perdu son poste après la gigantesque explosion industrielle d’août 2015 qui avait tué 173 personnes à Tianjin. Le lien n’est pas établi entre les pots-de-vin reçus et la catastrophe.

16 février

Condamnation à la prison à vie pour corruption de Xi Xiaoming, ancien vice-président de la Cour suprême. Il avait accepté l’équivalent de seize millions de pots-de-vin de 1995 à 2015 ; on lui reprochait aussi d’avoir révélé des secrets concernant le fonctionnement de la justice. Il était membre du parti depuis quarante ans.

14 février

Condamnation à quinze ans de prison pour perception de pots-de-vin de Zhou Benshun, ancien chef du parti au Hebei (2013-2015) et autrefois proche associé du responsable en chef de la Sécurité, Zhou Yongkang, lui-même condamné à la prison à vie en 2015.

10 février

Sept officiels du Xinjiang méridional, des Ouïghours appartenant pour six d’entre eux aux services de Sécurité, sont poursuivis pour corruption. Ils sont employés dans les régions de Hotan et de Karakax, où se sont produits plusieurs affrontements sanglants en décembre et en janvier.

9 février

L’ancien ministre des Affaires civiles Li Ligu est rétrogradé à un poste de directeur adjoint du ministère pour n’avoir pas su lutter efficacement contre la corruption au sein de son administration. Il semble que les fonds récoltés dans des loteries étaient largement détournés pour des consommations personnelles. Le ministre adjoint est contraint de partir en retraite anticipée.

6 février

Inculpation pour corruption de l’ancien vice-ministre de la Sécurité Ma Jian. La décision serait liée à la récente venue en Chine du milliardaire de Hongkong Xiao Jianhua, qui aurait contribué à la constitution du dossier d’accusation. Ma Jian, chargé du contre-espionnage, avait été exclu du parti en décembre 2016.

9 février

Récupération au Yunnan de trente-deux Vietnamiennes, trompées par des promesses de tourisme et d'emploi et destinées à être revendues à des paysans de Chine centrale et orientale. La police a arrêté soixante-quinze personnes appartenant au gang

responsable des enlèvements. L'achat de fiancées étrangères est commun dans les zones rurales pauvres ; le déficit en personnes du sexe féminin y est fréquent et les femmes importées sont peu chères. (AFP, 9 février)

A nouveau sur les prélèvements d'organes

9 février

Wendy Rogers, professeure d'éthique clinique à Sydney, estime impossible que les 564 foies transplantés dans un hôpital de l'Université du Zhejiang – dont il est fait état dans une étude de scientifiques chinois publiée en 2016 dans *Liver International* – aient été prélevés sur des morts de crise cardiaque.

Dans ce type de décès, les prélèvements ne réussissent que dans 30 % des cas, ce qui impliquerait un nombre de crises cardiaques irréaliste et incompatible avec le nombre connu des donneurs volontaires d'organes.

Selon Wendy Rogers, les foies ont donc été vraisemblablement prélevés sur des condamnés à mort, contrairement aux affirmations de *Liver International*. La Chine s'était engagée en 2015 à ne plus

prélever d'organes sur les personnes exécutées mais elle n'a aboli aucune des lois et réglementations qui le permettent. La revue n'a pas réagi à la demande de retrait de l'étude publiée. (*Guardian*, 9 février)

En 2016, selon un article paru en Chine dans les *Health News* et repris par le *Quotidien du peuple*, 4 080 Chinois ont donné un total de 11 296 organes. Ce chiffre est très inférieur aux besoins ; les demandeurs sont estimés chaque année à 300 000. Des participants à un colloque sur les trafics d'organes organisé au Vatican les 7 et 8 février ont mis en garde l'Académie des Sciences pontificale sur le fait que la présence de spécialistes chinois de la transplantation pourrait accréditer l'idée que la Chine a réellement renoncé à prélever des organes sur les condamnés à mort.

(*New York Times*, 7 février)

Condition ouvrière. Conflits du travail

23 février

Manifestation à Jilin, dans la province du même nom, de quelque cinq cents ouvriers de Volkswagen relevant d'une agence de main d'œuvre pour obtenir des salaires de même niveau que ceux des salariés directs de l'entreprise. Leur rémunération annuelle représenterait en moyenne la moitié de celle des salariés statutaires : 60 000 yuan (8 288 €) contre 120 000 yuan (16 500 €). Cette revendication égalitaire remonte à de nombreuses années et n'a jamais abouti. (CLB, 27 février)

22 février

Des soldats démobilisés ont manifesté en uniforme pendant deux jours devant la Commission nationale de discipline dans la capitale pour obtenir le paiement de leurs indemnités de retraite. Un petit groupe, rassemblé devant le ministère des Affaires civiles, a été rapidement dispersé. En 2015, le chef de l'État avait annoncé une réduction d'effectifs de trois cent mille soldats en contrepartie d'efforts accrus pour des armements de haute technologie. En octobre 2016, un millier de soldats avaient manifesté devant le ministère de la Défense. (Reuters, 23 février)

21 février

Une déflagration survenue à Linghai (Liaoning) dans une usine commercialisant des explosifs a tué trois personnes et fait vingt et un blessés. Les autorités locales venaient d'être citées ce mois comme modèle pour la sécurité du travail observée depuis quatre ans d'affilée. (SCMP, 22 février)

14 février

Une explosion de gaz survenue dans la mine Zoubao située près de Lianyuan, province du Hunan, a fait huit morts et trois disparus. (AP, 14 février)

3 février

Le *China Labour Bulletin* répertorie 608 conflits du travail dans le dernier trimestre 2016. Ils se sont développés dans les secteurs nouveaux de l'économie, notamment les transports à la demande (doublement en un an) et les services de livraison express (triplement en un an). 22 % des conflits du dernier trimestre 2016 sont survenus dans l'industrie manufacturière, en deuxième position derrière le secteur de la construction (38 %). (CLB, 3 février)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie

4 février

Une centaine de villageois de Fushan, district de Raoping, près de Chaozhou (Guangdong) sont venus protester à Chaozhou contre la vente en secret de terrains leur appartenant. La cession fut effectuée en 2014 avec de faux papiers par l'ancien secrétaire du parti et le chef de village; elle était destinée à une usine de recyclage de batteries usagées, dont les paysans redoutent les dégâts pour l'environnement. Douze d'entre eux furent arrêtés par la police, dont six ont été relâchés depuis; les six autres, toujours détenus fin février, sont accusés d'avoir « gêné la circulation » en bloquant les camions de l'entreprise de recyclage. (RFA, 27 février)

15 février

Des milliers de manifestants protestent contre la construction d'une usine d'aluminium à Daqing (Heilongjiang), cité connue pour avoir été le berceau de l'industrie pétrolière nationale, il y a un demi-siècle. Les habitants dénoncent les risques de pollution pour un grand réservoir d'eau situé à proximité et la dégradation de la qualité de l'air liée aux rejets d'une quarantaine de cheminées industrielles. Les autorités disent qu'elles ont suspendu le chantier mais ne convainquent pas la population qui constate que les camions chargés de matériaux de construction continuent d'arriver sur le site. Le 16 février, la police anti-émeutes, parfois accompagnée de chiens, entreprend de disperser les manifestants et procède à quelques douzaines d'arrestations. (SCMP, 16-17 février)

14 février

Les avocats Yu Wengsheng et Cheng Hai, ainsi que quatre de leurs collègues, attaquent les administrations de la capitale, de Tianjin et de la province du Hebei, pour n'avoir pas lutté efficacement contre la pollution et avoir mis en danger la santé des citoyens. Les deux cités et la province figurent parmi les zones les plus gravement frappées par la pollution, avec des conséquences directes sur la durée de vie de la population. Les bureaux de la presse ont demandé aux médias de ne pas reprendre l'information. L'administration et de la justice et la police se sont efforcées d'obtenir des plaignants qu'ils renoncent à leur action. Un premier tribunal a rejeté leur plainte, officiellement pour des raisons de procédure. Mais les avocats ont renouvelé leur démarche. (*Guardian*, 14 février)

6 février

Selon une étude menée par des chercheurs chinois liés à l'Académie des Sciences, plus de 87 % de la viande de poulet distribuée dans la province du Shandong contient une bactérie (mcr-1) qui résiste aux antibiotiques et en particulier à la colistine, l'un des plus puissants d'entre eux. Dans les fermes d'élevage, la contamination atteint 97 % des échantillons examinés. Les chercheurs ont détecté une autre bactérie résistante (ndm-1), originaire de l'Inde et jusqu'alors rarement observée sur le territoire national. Les auteurs affirment qu'il n'y a aucune raison de céder à la panique, car la plupart de ces bactéries ne survivent pas à la cuisson. Néanmoins, la propagation à venir des bactéries sera plus rapide que la découverte de nouveaux antibiotiques. (*Nature Microbiology*, 13 février)

Minorités ethniques Question tibétaine

5 janvier

Arrestation de Sonam Tashi, jeune Tibétain qui manifestait seul et jetait des tracts en faveur de la liberté pour le Tibet sur le marché du district de Serthar, préfecture autonome de Kardze (Sichuan). Le 20 février, la police n'avait toujours rien notifié à la famille à son sujet. Le blocage de l'internet explique la lenteur avec laquelle les informations parviennent à l'extérieur. (TCHRD, 20 février)

25 novembre 2016

Après cinquante-huit mois d'incarcération, remise en liberté du Tibétain Sherphel dans le district Serthar de la préfecture autonome Kardze (Sichuan). Sherphel avait pris part à des manifestations de masse les 23 et 24 janvier 2012 à Drango et à Serthar, manifestations pour la liberté au Tibet et le

retour du Dalaï-Lama. La violente riposte des troupes paramilitaires avait fait au moins deux morts et dix blessés à Serthar, quatre morts à Drango, outre de nombreux blessés. Onze manifestants furent condamnés à des peines allant de trois à treize ans de détention. (TCHRD, 20 février)

3 février

Après plus de quatre ans de détention, le chanteur Amchok Phuljung a quitté sa prison du district de Barkham. Il était incarcéré depuis le 3 août 2012 pour avoir composé des chants louant le Dalaï-Lama dans son district de Marthang, qui relève de la préfecture autonome tibétaine et qiang de Ngaba (Sichuan). On ne savait rien de son sort depuis cette date et l'on ignorait les motifs officiels de sa condamnation. (TCHRD, 3 février)

Question ouïgoure

27 février

Une vidéo d'une demi-heure diffusée en Irak montre des djihadistes ouïgours au combat, avec leur famille et leurs camps d'entraînement, prêts à retourner en Chine pour y faire couler « des rivières de sang ». Elle décrit aussi des patrouilles de policiers chinois aux abords des mosquées et dans les marchés et procédant à des arrestations. Cette vidéo serait la première menace directe adressée à la Chine par le mouvement islamiste. **(Site Intelligence Group, 27 février; AFP, 1^{er} mars)**
Note : le 13 février lors d'une visite au Japon, la présidente du Congrès mondial ouïgour Rebiya Kadeer déclarait que parmi les milliers de Ouïgours qui avaient fui le Xinjiang, il s'en trouvait un petit nombre dans les groupes militants du Moyen-Orient et que certains étaient morts en Syrie sous les bombes russes. (Digital Journal, 13 février)

27 février

Dix mille soldats ont défilé dans Urumqi, capitale de la région autonome, avec un survol d'hélicoptères et un accompagnement de véhicules blindés, dans le dessein manifeste d'affirmer la puissance et la détermination du régime, devant la montée des troubles constatée ces derniers mois. Mille cinq cents militaires ont été envoyés dans les zones mal contrôlées de Hotan, Kashgar et Aksu. **(Reuters, 28 février)**

21 février

Les autorités du Xinjiang offrent de fortes sommes en récompense de renseignement sur des activités terroristes : celles-ci, détaillées dans le Quotidien de Hotan publié dans la préfecture du même nom, peuvent être des attaques projetées contre des endroits peuplés ou des locaux du parti, le passage illégal des frontières, l'incitation à des manifestations ou même le port du voile par les femmes, les barbes longues chez les jeunes gens, etc. Les dépenses de sécurité de la région autonome ont augmenté de 19 % en 2016 et atteint trente

milliards de yuan (quatre milliards d'euros). **(Reuters, 22 février)**

14 février

Une attaque à l'arme blanche survenue dans le district de Pishan, préfecture de Hotan, a fait cinq morts et cinq blessés dans la population. La police a tué les trois agresseurs. Elle aurait arrêté six personnes. Les sources officielles ne donnent pas plus d'informations. Deux jours plus tard, une parade a rassemblé dans Hotan des milliers de soldats relevant des forces paramilitaires, dans le dessein apparent de rassurer la population chinoise. Une semblable parade s'était déroulée en janvier dans la capitale régionale Urumchi, à la suite d'une attaque à l'explosif et à l'arme blanche survenue à Karakax. Elle s'est renouvelée dans la même ville le 18 février. **(AFP, 15 février; SCMP, 17 février; Reuters, 19 février)**

9 février

Deux membres de l'Initiative pour Ilham Tohti, universitaire ouïgour condamné à la prison à vie en septembre 2014, son président Enver Can et Marie Holzman (Solidarité Chine), demandent aux chefs d'État et aux parlementaires de l'Union européenne d'agir auprès des autorités chinoises pour que l'intellectuel ouïgour recouvre la liberté ou, du moins, pour qu'il revienne du Xinjiang vers Beijing afin qu'il puisse maintenir quelques liens avec son épouse et ses enfants. **(Uyghur Human Rights Project, 9 février)**

4 février

A partir du 30 juin, les véhicules à moteur de la préfecture Bayingol devront être équipés de moyens de détection de type GPS connectés au système satellitaire de Beidou. On pourra ainsi à tout moment repérer leur position. Ils sont en effet considérés comme un moyen de transport, voire comme une arme aux mains des « terroristes ». **(Reuters, 21 février)**

Question mongole

20 janvier

Inculpation du Mongol Hai Wenming qui avait soutenu sur les réseaux sociaux la lutte de sa communauté villageoise de la Bannière Horchin pour conserver ses terres dans la région de Tongliao. Il était détenu depuis

le 12 décembre. Il lui a été impossible de rencontrer un avocat depuis cette date. Le village de Horchin conteste les activités de la société forestière Wudantaraa, qui accapare des terres de pâture et d'agriculture. **(RFA, 6 février)**

Hongkong et Macao

28 février

Pour les deux sessions parlementaires du mois de mars à Beijing, le territoire de Hongkong aura trente-six députés à l'Assemblée nationale et deux cent trois représentants à la Conférence nationale consultative du régime chinois. Ils sont pour la plupart des hommes d'affaires, des dirigeants de groupes financiers, des politiciens et des fonctionnaires. Les délégués hongkongais à l'Assemblée nationale ont été choisis en décembre 2012 par un collège électoral de 1620 membres. Ceux de la Conférence consultative ont été désignés par Beijing en février 2013. **(SCMP, 28 février)**

21 février

Pour avoir critiqué le chef de l'exécutif Leung Chun-ying et le Bureau de Liaison du gouvernement central, le journal Sing Pao – pourtant favorable à Beijing – se dit la victime d'attaques cybernétiques et de harcèlements dirigés contre son personnel. Des individus non identifiés se tiennent à l'entrée du journal, prennent des photos, suivent les déplacements des employés. Le site internet de la publication n'a pu fonctionner les 18, 19 et 24 février. Les démarches du journal auprès de la police n'ont donné aucun résultat. **(H.K.F.P., 22 février; IFJ, 28 février)**

16 février

Long Zhenyang, rédacteur en chef adjoint du Commercial Daily, que contrôle le parti communiste, demande asile aux États-Unis. Il se dit menacé pour avoir manifesté sa sympathie en 2014 au mouvement des parapluies, qui demandait l'instauration d'un suffrage universel authentique pour le territoire. Il serait officiellement poursuivi pour avoir transmis des informations confidentielles sur les pressions que Beijing et le parti de la province du Guangdong exercent sur la presse locale. Il est parti incognito de Hongkong avec sa famille, après avoir démissionné du journal. **(RFA, 16 février)**

14 février

La police se prépare à des incidents à l'occasion du vingtième anniversaire de la rétrocession du territoire à la Chine. Elle va disposer de balles en caoutchouc – de fabrication américaine et française – qui portent à cinquante mètres alors que celles d'aujourd'hui sont efficaces à dix mètres seulement. **(Hongkong Free Press, 14 février)**

Taiwan

2 mars

Le ministre de la Défense Feng Shih-kuan annonce l'organisation de patrouilles maritimes régulières en Mer de Chine méridionale et des manœuvres conjointes avec l'aviation insulaire. Outre la protection des opérations civiles courantes, il s'agit d'améliorer la préparation au combat de la marine et de l'aviation, compte tenu de la pression militaire accrue exercée autour de l'île par la marine et l'aviation continentale. D'autre part, sur la côte orientale est installé un système Patriot sol-air anti fusées. **(Reuters, 2 mars)**

28 février

Des bagarres ont éclaté à Taipei devant un bâtiment élevé à la mémoire du chef nationaliste Tchiang Kai-chek lors d'une cérémonie organisée en souvenir de la « terreur blanche », c'est-à-dire de la répression féroce exercée en février 1947 à l'encontre des opposants au régime du Kuomintang. Celui-ci venait de reprendre le pouvoir sur l'île, après l'occupation japonaise. Le nombre des morts taiwanais s'élèverait à 28000 chez les manifestants d'alors. 140000 personnes seraient passées devant les tribunaux

militaires. L'île est restée sous un régime de loi martiale jusqu'à 1987. Le rapport promis par la nouvelle équipe dirigeante sur les crimes de cette époque ne devrait pas aboutir avant trois ans. Les manifestants demandent que soient clairement établies les responsabilités du Kuomintang et de Tchiang Kai-chek et que soit détruite la statue de ce dernier. **(AFP, 26 février; SCMP, 28 février)**

18 février

Le gouvernement de Taipei exprime ses « profonds regrets » après la décision espagnole d'extrader vers la Chine continentale quelque 200 Taiwanais sur un ensemble de 269 Chinois suspectés de fraude sur l'internet. Il estime que le gouvernement de Madrid ne respecte pas la tradition européenne en matière de droits de l'Homme. De semblables envois forcés de suspects vers la Chine continentale s'étaient produits en 2016, en provenance du Kenya, du Cambodge et de l'Arménie. **(Reuters, 19 février)**

Note : Le refus pékinois de laisser les délinquants taiwanais comparaître devant les tribunaux de l'île semble une mesure de rétorsion à l'égard du parti démocrate

progressiste au pouvoir, celui-ci refusant d'admettre « le principe d'une seule Chine » et se contentant de « prendre acte » de l'accord sur ce point passé en 1992 par des organismes non gouvernementaux du Kuomintang insulaire et du régime continental. Ainsi la justice

chinoise décidera des sanctions à infliger à des individus sur lesquels elle n'a a priori aucun droit. En 2010 et 2011, alors que le Kuomintang dirigeait l'île, Beijing avait accepté de renvoyer plus de quatre cents suspects vers Taïwan.

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

3 mars

Le boycott des produits sud-coréens s'amplifie depuis l'annonce (27 février) que le groupe commercial Lotte allait céder un terrain de golf pour l'installation du système de défense aérienne en haute altitude des États-Unis (THAAD). Lotte dispose de quatre-vingts supermarchés en Chine. Le boycott semble s'accompagner de mesures de rétorsion administrative : amendes pour publicités « interdites », confiscation de produits réputés illégaux, invalidation des cartes d'achat, produits sud-coréens retirés des étalages, attaques cybernétiques paralysant le site chinois du groupe. (SCMP, 3 mars)

2 mars

Des bombardiers chinois, des avions de combat et des appareils de reconnaissance ainsi que des navires de guerre se sont déployés dans le détroit de Miyako, à proximité de l'île d'Okinawa. La semaine précédente, le porte-avions américain Carl Vinson avait croisé dans les mêmes eaux. (SCMP, 3 mars)

27 février

La croissance à un taux officiel inférieur à 10 % des dépenses de l'armée pour 2017 ne satisfait pas les experts des questions militaires. Les dépenses budgétées sont de 954 milliards de yuan, en progression de 7,6 %. Mais les spécialistes souhaiteraient le retour à une croissance à deux chiffres pour permettre la modernisation annoncée de l'armée. Celle-ci implique en effet l'acquisition d'équipements plus sophistiqués et plus coûteux ainsi que des formations et des exercices de manœuvre plus nombreux. Restent toutefois hors budget de la Défense les coûts de construction des porte-avions et des navires de guerre, probablement comptabilisés dans la Recherche et Développement. (SCMP, 27 février)

22 février

La construction presque achevée d'une vingtaine de structures en béton avec toits

rétractables est observée sur les îlots ou récifs Subi/Zhubi, Mischief/Meiji et Fiery Cross/Yonghu dans l'archipel des Spratleys/Nansha. Après la construction de pistes d'aviation dans l'archipel, ces nouvelles constructions peuvent être considérées comme un pas de plus dans l'escalade des armements car elles pourront abriter des rampes de fusées sol-air. (Reuters, 22 février)

8 février

Un avion américain P3-C et un avion chinois KJ-200 se sont croisés à petite distance et ont échappé à un accrochage en Mer de Chine méridionale. L'incident est survenu à proximité du récif Scarborough/Huangyan (ou Panatag en tagalog) revendiqué par la Chine et par les Philippines. Deux risques d'accrochage similaires s'étaient produits en 2016. C'est en liaison avec le différend sur ce récif que Manille avait en 2013 saisi la Cour d'arbitrage permanente de La Haye, laquelle avait rejeté les prétentions chinoises. (Reuters, 9 février)

8 février

Des images prises par satellites montrent un renforcement des dispositifs militaires chinois dans l'archipel des Paracels/Xisha en Mer de Chine méridionale. Selon le bureau d'études américain qui les diffuse, la Chine disposerait d'une vingtaine de positions dans la zone et des installations d'envergure sur huit îlots, dont trois avec des ports capables d'accueillir des bâtiments civils et militaires. (SCMP, 9 février)

3 février

Le Secrétaire à la Défense des États-Unis Jim Mattis réaffirme à Tokyo que son pays se tiendrait aux côtés du Japon dans le cas d'un conflit ouvert de souveraineté au sujet de l'archipel des Senkaku/Diaoyu. Le traité de sécurité de 1960 qui lie les deux pays couvre la zone de l'archipel, notamment son article 5 qui prévoit une défense commune en cas d'agression par un pays tiers. (Associated Press, 4 février ; SCMP, 3 février) Informations diverses

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

22 février

Dans son rapport annuel, Weibo annonce avoir chaque mois 313 millions d'utilisateurs, à comparer aux 319 millions de Twitter, sa version internationale non censurée. **(Quartz, 27 février)**

24 février

La dette souveraine mondiale devrait atteindre le niveau record de quarante-quatre mille milliards de dollars en 2017. Les trois plus gros emprunteurs sont les États-Unis (2 200 milliards de dollars), le Japon (1 800 milliards) et la Chine, devant l'Italie et la France. **(S&P Global, 24 février)**

20 février

Les exportations chinoises d'armes ont augmenté de 74 % au cours des cinq dernières années. Elles avaient augmenté de 88 % de la période 2006-2010 à la période 2011-2015. Le rapport annuel de l'Institut de Stockholm note la poursuite de la course aux armements et l'aggravation des tensions dans la zone Asie-Pacifique. La Chine est devenue le troisième fournisseur d'armes dans le monde, derrière les États-Unis et la Russie, avec des parts respectives de 33 %, 23 % et 6,2 % des ventes mondiales (En quatrième position, la France réalise 6 % du commerce mondial des armes). 60 % des ventes chinoises s'effectuent avec le Pakistan, le Bangladesh et la Birmanie. Le développement de l'industrie militaire nationale a permis de réduire de 11 % les importations d'armes. **(Sipri, 20 février 2017)**

13 février

Premier producteur et consommateur mondial d'acier, la Chine a promis en 2016 de réduire jusqu'à cent cinquante millions de tonnes ses capacités de production sur cinq ans. Celles-ci ont en réalité augmenté en 2016 de 36,5 millions de tonnes, si l'on en croit l'étude commandée par Greenpeace au cabinet Custeel, lié à l'industrie sidérurgique chinoise. **(Reuters, 13 février)**

11 février

Le directeur du Bureau national des Statistiques appelle à la lutte contre la fraude sur les chiffres et pour des statistiques de meilleure qualité. Son appel fait suite à celui du vice-premier ministre Zhang Gaoli, qui, la semaine précédente, demandait des statistiques fiables et se plaignait du grand préjudice qui résultait de statistiques frauduleuses. **(Reuters, 13 février)**

9 février

A leur entrée sur le territoire chinois, les étrangers – de 14 à 70 ans – devront laisser leurs empreintes digitales. La mesure ne concerne pas les diplomates ; elle s'étendra progressivement à l'ensemble du pays. Elle a commencé à s'appliquer à Shenzhen (Guangdong) à partir du 10 février. **(SCMP, 9 février)**

7 février

Les réserves de devises de la Chine sont passées sous le seuil des trois mille milliards de dollars (2.998 milliards \$) fin décembre 2016, pour la première fois depuis février 2011. **(SCMP, 8 février)**

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, BBC, Boxun, China Change, China Information Center, China Labour Bulletin, China Post, Chine-Information, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Foreign Correspondents' Club of China, Freedom House, GlobalVoices, Hongkong Free Press, Human Rights Campaign in China,

Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Quartz, Radio France Internationale, Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, South China Morning Post, The Standard, Taipei Soir, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCANews, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

« They Target My Human Rights Work as a crime », Annual Report on the Situation of Human Rights Defenders in China (2016). China Human Rights Defenders. Février 2017, 43 pp.

Ce rapport 2016 du CHRD, comme toujours précis et documenté, expose l'intensification de la répression au fil des années. Il comprend quatre parties : la criminalisation des activités en faveur des droits de l'Homme ; l'emploi de la censure pour restreindre les actions en faveur des droits civiques ; l'interdiction des rassemblements pour bloquer la lutte pour les droits de l'Homme ; les violations de la liberté d'association et ses effets sur l'activité des organisations non gouvernementales. Parmi les victimes de la répression figurent de nombreux juristes et avocats, dont beaucoup n'ont plus droit d'exercer leur profession. **Téléchargeable sur le site <https://www.nchrd.org/wp-content/uploads/2017/02/annual-report.pdf>**

The battle for china's Spirit, Religious revival, repression, and resistance under Xi Jinping. Freedom House. 28 février 2017, 142 pp.

Le contrôle des religions s'est intensifié sous la direction de Xi Jinping. Il s'étend aux pratiques personnelles : jeûnes du Ramadan, prières familiales, méditations

collectives (Falungong). Le rapport analyse la situation des sept principaux groupes de croyants (au total 350 millions de personnes), le développement des activités illégales qu'impose l'alourdissement des tutelles ainsi que l'aggravation des sanctions.

Téléchargeable sur le site https://freedomhouse.org/sites/default/files/FH_ChinasSprit2016_FULL_FINAL_140pages_compressed.pdf

Human Rights Situation in Tibet, Annual Report 2016. Tibetan Center for Human Rights and Democracy. 24 février 2017, 94 pp.

Le rapport annuel du TCHRD montre la persistance de la répression multiforme que l'État-parti exerce dans la zone tibétaine. Aucun progrès n'est perceptible pour ce qui est des libertés fondamentales, notamment d'expression et de réunion ; il faut tenir compte, de plus, des atteintes graves portées à l'environnement avec l'expansion de l'activité minière, les accaparements de terrains et les retenues d'eau. Le nombre des incarcérations a diminué sans que le contrôle se relâche ; il est toujours aussi difficile pour les journalistes étrangers d'aller enquêter sur place.

Téléchargeable sur le site <http://tchrd.org/wp-content/uploads/2017/02/TCHRD-Annual-Rep-English-final.pdf>

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

